

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

Poste : **Coordonnateur des loisirs**
Type de poste : Temps complet : 6 mois
Temps partiel : 6 mois

Vous avez une attitude positive, dynamique et vous sentez que vous pouvez faire la différence en matière de loisirs? Vous êtes la personne que nous recherchons...

Avec ses 1 157 habitants permanents et plus de 500 saisonniers, il fait bon vivre dans la Municipalité de Saint-Siméon qui longe le fleuve Saint-Laurent dans la belle région de Charlevoix. Faisant partie de l'Association des plus beaux villages du Québec et des Villages-relais, Saint-Siméon est aussi reconnu par son service de traversier le reliant à Rivière-du-Loup. En plus de son paysage pittoresque, d'une école primaire et de tous les commerces de base, une gamme d'activités et festivités estivales et hivernales apporte un bien-être à vivre chez nous.

Responsabilités

- Planifier, organiser et coordonner les activités de loisirs, sportives et communautaires et superviser les équipes de travail, selon les politiques déterminées par le conseil municipal;
- Gérer les activités quotidiennes et en assurer le bon fonctionnement;
- S'occuper de la logistique des événements incluant le montage et démontage des salles.
- Élaborer de nouveaux projets et voir à leur mise en œuvre;
- Exercer un leadership et accompagner des équipes de bénévoles;
- Se rapporter au conseil municipal par l'entremise de la direction générale;
- Assurer le suivi des revenus et dépenses de son département;
- Participer au recrutement du personnel saisonnier, les former, les superviser et les évaluer ;
- Préparer les horaires de travail, compléter les feuilles de temps du personnel sous sa juridiction et différents rapports et les remettre à la direction générale ;
- Rédiger des redditions de comptes après des événements;
- Participer au démarchage en commandites;
- Animer des rencontres d'organisation;
- Effectuer des tâches de conciergerie.
- Assumer toutes autres tâches connexes assignées par son supérieur immédiat.

Exigences

- Détenir, ou en voie d'obtenir, une formation collégiale en technique des loisirs **ou** au moins un secondaire V complété et une expérience d'au moins deux mois dans un domaine connexe;
- Posséder une connaissance du milieu municipal ;
- Posséder une bonne connaissance en informatique ;
- Avoir le sens de la planification et de l'organisation, l'esprit d'analyse et de synthèse, la capacité de travailler en équipe ;
- Facilité d'entretenir des relations interpersonnelles;
- Posséder un permis de conduire.

Conditions de travail:

- Semaine de 40 heures à horaire de travail variable.
- Taux horaire variant entre 19.23 \$ et 21.63 \$ selon les compétences et l'expérience.

*Avantages sociaux

- Assurance-collective
- Congés maladies
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) facultatif
- Cellulaire fournit.

*Après la période de probation.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des documents requis **au plus tard jeudi 16 mai 2024 à 12h** à : Municipalité de Saint-Siméon, 502, rue Saint-Laurent, case postale 98, Saint-Siméon, QC G0T 1X0 ou par courriel à : sylvie.foster@saintsimeon.ca

À compétence égale, les résidents sur le territoire de la municipalité seront privilégiés.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

L'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte.